



**MAIRIE
DE VILLE-EN-VERMOIS**

N° 194

Municip' info

NOVEMBRE 2023

Tél : 03 83 46 52 23

Secrétariat ouvert

Lundi de 17h à 19h/Mercredi de 10h à 12h

Email

mairie-de-ville-en-vermois@wanadoo.fr

Site

<http://www.ville-en-vermois.mairie54.fr>

**COMMEMORATION
DU 11 NOVEMBRE**



SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

**105^{ème} ANNIVERSAIRE
DE L'ARMISTICE**

**Dépôt de gerbe devant le monument aux morts
Honneur sera rendu aux porte drapeaux
à 10h30 en présence de M. le Député Thibaut BAZIN**

suivi d'un vin d'honneur à la mairie

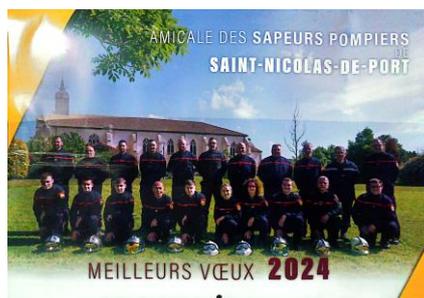
**L'AMICALE DES
SAPEURS POMPIERS
VOUS
PRESENTERONT CE
CALENDRIER**

**Les membres du Centre de Secours
de Saint Nicolas de Port**

**seront de passage sur notre commune
du 2 novembre au 29 décembre 2023
pour vous présenter leurs calendriers.**

**Ils seront porteurs d'une carte professionnelle pour le personnel
actif ou d'une attestation pour les pompiers retraités**

**Par avance, merci pour la reconnaissance que vous pourrez
leur témoigner lors de cette visite.**





Soirée dansante

Samedi

11 novembre

Foyer Rural
Ville-en-Vermois

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

A la Salle polyvalente de Ville en Vermois

Soirée dansante **A partir de 20H00**
Bières régionales
Choucroute
Vins et softs proposés

FETE DE LA BIERE

TARIFS (repas + apéritif) :
24€ Adulte (à partir de 15 ans)
12€ Enfant (de 5 à 14 ans)
Gratuit Enfant (jusque 4 ans)

Réservation obligatoire avant le 02 Novembre
La réservation sera validée avec le règlement (places limitées)

Infos et réservations : Jean-Reynald ARTAUX : 06 75 01 33 26
Christophe ROYER : 06 62 33 10 24
fr.villeenvermois@gmail.com

POUR SUIVRE TOUTE NOTRE ACTUALITE, SUIVEZ-NOUS SUR



**SOLIDARIBUS
REDUIT
LA FRACTURE
NUMERIQUE**



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services**

**LE 14 NOVEMBRE ET LE 12 DECEMBRE
DE 9H30 A 12H00
PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE**

Un conseiller numérique sera présent pour vous accompagner, soutenir et vous sensibiliser dans l'usage de votre ordinateur, tablette et/ou smartphone.

Rappel : d'ici le 31 décembre tous les services publics vont basculer dans le numérique. Pourtant, un quart de la population ne maîtrise pas cet outil ou n'y a pas accès, faute de moyens ou de connexion. Conscient de cette détresse, le Secours populaire multiplie les accompagnements dans ce domaine, comme avec la permanence mobile qui sillonne les villages.



Le secours populaire Français sera également présent pour toute aide solidaire (alimentaire, vestiaire, ...)



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

LA COMMUNE RECRUTE 2 AGENTS RECENSEURS DU 18/01/2024 AU 17/02/2024

À partir du 18 janvier 2024, la commune sera concernée par le recensement de sa population.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.

Dans le cadre du recensement de la population, la commune recrute des agents recenseurs pour la période du 18 janvier au 17 février 2024.

Missions :

L'agent recenseur se verra confier un secteur avec une liste d'adresses à recenser. Chaque secteur comporte environ 140 logements. L'agent recenseur s'occupe seul du secteur qui lui est confié sur une zone géographique déterminée.

Il devra :

- Effectuer une tournée de reconnaissance de son secteur et des adresses à recenser,
- Collecter les informations pour les logements qui lui sont attribués,
- Déterminer la catégorie de chaque logement,
- Déposer les questionnaires auprès des habitants par logement après les avoir numérotés, puis les collecter une fois complétés,
- Assurer le suivi des retours internet ou papier par adresse, procéder au classement des imprimés et tenir à jour avec soin son carnet de tournée,
- Rencontrer une fois par semaine Martine MALLAIZÉE, coordonnatrice de recensement en mairie (suivi de l'avancement de la collecte, gestion des difficultés, évaluation de son travail...)

Qualités requises :

- Capacité relationnelle
- Ténacité et rigueur
- Moralité et neutralité
- Connaissance du territoire de la commune
- Disponibilité (du 18 janvier au 17 février 2024)
- Ne pas être réfractaire à l'outil informatique car il devra promouvoir la réponse par internet

Horaires :

L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser.

Formation :

Les agents recenseurs bénéficient de deux demi-journées de formations obligatoires début janvier 2024 en amont de la collecte.

Exigences demandées :

- Possibilité de travailler le week-end et en soirée
- Gestion éventuelle de situations difficiles
- Rendre compte régulièrement de son travail
- Possession d'un téléphone portable obligatoire pour pouvoir être joint lors des tournées et pour le suivi de la collecte

**Candidatures à transmettre
AVANT LE 19 NOVEMBRE 2023 à :**

Monsieur le Maire
20 Grande Rue

ou par email : mairie-de-ville-en-vermois@wanadoo.fr

Mettre en objet : **CANDIDATURE AGENT RECENSEUR**



**A COMPTER
DU 25 OCTOBRE
DISTRIBUTION
DES BACS PUCES**

LES NOUVEAUX BACS PUCES ARRIVENT BIENTÔT

Nous vous informons qu'un agent de l'entreprise SULO se présentera à votre domicile à partir du 25 octobre, muni d'une lettre d'accréditation qu'il vous présentera à son arrivée.

Cet agent sera chargé de :

- définir la taille du nouveau bac d'ordures ménagères selon la composition de votre foyer ;
- recueillir vos contraintes spécifiques ;
- vous remettre des documents d'information relatifs à ces changements

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres, vous invitant à appeler le numéro vert dédié à cette opération.

RIEN ne doit être déboursé par la population lors de l'enquête et distribution, soyez vigilants face aux personnes malveillantes.

Un article est disponible sur le site de la CCPSV dans lequel sera renseigné au fur et à mesure les dates de passage :

<https://www.cc-seletvermois.fr/calendrier-de-lenquete-et-distribution-des-bacs-puces/>



Médecins Sans Frontières va entreprendre une campagne de sensibilisation et de recherche de soutien sur notre commune du 30/10 au 30/12/2023

Cette campagne sera réalisée par des salariés de la société WESSER et seront identifiables au nom de Médecins sans Frontières (veste et badge).

Ils s'engagent à garantir la tranquillité des riverains à leur domicile

CLUB DE GYM



La présidente du Club de gymnastique vous informe qu'il n'est pas trop tard pour s'inscrire

Les séances sont ouvertes à tous à partir de 16 ans.

Les Cours de Gym et de Pilates

Salle « Marlène Colas »

Tarif, licence comprise 155 €

Christelle COLNOT : 03 83 46 57 81



**Un vélo a été trouvé rue des Ecoles,
se renseigner en mairie.**



**BALAYAGE DES RUES
DE LA COMMUNE**

SUR LA COMMUNE ET ZAC

Mercredi 30 novembre



Merci de veiller à ce que votre véhicule ne gêne pas le passage du camion